

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 31 (1985)
Heft: 2

Rubrik: Chronique fédérale

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chronique fédérale

par Martine Lamunière



Ce n'était pas un cri d'alarme — On n'en abuse guère au Département fédéral des Affaires étrangères — mais c'était une sérieuse mise en garde à tous ceux qui veulent croire que la Suisse devrait continuer de se contenter de son rôle de simple observateur auprès des Nations-Unies : ne vous leurrez plus, leur a dit très clairement début janvier l'ambassadeur Franz Muheim, chef de la direction des organisations internationales au DFAE, le strapontin occupé par nos diplomates à New-York est de moins en moins confortable et ces derniers sont de plus en plus fréquemment mis à l'écart alors même que l'Assemblée générale traite plus régulièrement qu'autrefois de sujets qui concernent directement notre pays : désarmement, problèmes économiques pour ne citer que les exemples les plus évidents.

C'est en tout cas le sentiment de nos représentants à Manhattan, sentiment qu'ils ont fait connaître dans leur rapport à Berne à l'issue de la trente-neuvième Assemblée générale qui s'est terminée en décembre dernier.

La Suisse boudée à New-York ?

La Suisse boudée à New-York ? Oui et non. Personne, apparemment, ne s'en prend directement à nous, mais notre pays partage son statut d'observateur avec une minuscule poignée d'autres Etats (Vatican, Lichtenstein, Monaco et — mais pour combien de temps encore ? — les deux Corées) et avec une brochette de mouvements de libération. Or ces derniers semblent avoir perdu une bonne part du prestige dont ils jouissaient pendant les années 70 et au début des années 80. Résultat : les Etats-Unis, qui leur sont hostiles, ne se sentent plus obligés de rendre leur statut plus agréable que ne l'exige le règlement. Et ils sont suivis par un nombre croissant de pays qui, même s'ils sont amis de la Suisse, hésitent à accorder à nos diplomates des faveurs qu'ils refusent aux autres observateurs.

Cela est d'autant plus fâcheux, souligne l'ambassadeur Franz Muheim, que, pour des raisons à la fois politique et économique, on a de plus en plus tendance à tenir des conférences internationales dans le cadre de l'Assemblée générale, conférences auxquelles la Suisse ne peut participer de plein droit comme elle peut le faire dans les conférences diplomatiques classiques.

Coup d'envoi de la campagne

Cette mise en garde de l'un des plus haut responsables des Affaires étrangères marque, sans doute, le coup d'envoi officiel de la campagne en vue de la votation sur l'adhésion de la Suisse à l'O.N.U. L'échéance approche et, si le Conseil fédéral n'a pas encore fixé la date, il semble bien que la votation populaire aura lieu au printemps 86. La campagne durera donc plus d'une année. Et la bataille sera dure car chaque camp croit, aujourd'hui, avoir une bonne chance de l'emporter.